



**Bureau de normalisation  
du Québec**

Le BNQ est membre du Système national  
de normes (SNN).

# CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

N° du certificat : 776

N° de la norme : **BNQ 2622-420/2009-04-06**

N° du protocole de certification : **BNQ 2622-951/2012-02-27**

Date d'expiration : **2019-03-31**

Le Bureau de normalisation du Québec, ayant reconnu la conformité de regards d'égout, pulsards et chambres des vannes en béton :

(voir l'annexe au certificat)

ainsi que l'aptitude du détenteur à fabriquer ces produits conformément aux exigences de la norme et du protocole de certification, délivre le présent certificat à :

## **LES BÉTONNIÈRES DE LA BAIE LTÉE DIV. TUVICO (MC)**

2026, rue Deschênes, Saguenay (Québec) G7S 4T7 Canada

Le présent certificat est délivré selon les règles précisées dans le document BNQ 9902-001. En foi de quoi, ont signé à Québec, le 1<sup>er</sup> mars 2017.

Julie Conseiller, directrice des opérations  
Bureau de normalisation du Québec

Nathalie Dupont, ing., M. Sc.  
Responsable de programme  
Certification



Le présent certificat demeure la propriété du BNQ et doit lui être retourné s'il le demande.  
La validité du présent certificat de conformité est vérifiable à l'adresse [www.bnq.qc.ca/fr/diens-certifies.html](http://www.bnq.qc.ca/fr/diens-certifies.html).

